

LES HÉLICOPTÈRES

Question n° 1111—**M. Robinson:**

Combien y a-t-il d'hélicoptères brevetés au Canada, où sont-ils situés et à quoi les utilise-t-on?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. (1) Le ministère des Transports a émis des permis pour 505 hélicoptères civils au Canada.

(2) Les hélicoptères changent souvent de terrain d'attache. Le ministère n'enregistre pas ces changements. La liste suivante montre le nombre total d'hélicoptères enregistrés dans chaque province et dans chaque territoire du Canada. a) C.-B., 103; b) Alta., 109; c) Sask., 13; d) Man., 23; e) Ont., 155; f) Qué., 70; g) N.-B., 7; h) N.-É., 3; i) Î.P.-É., aucun; j) T.-N., 1; k) T.N.-O., aucun; l) Yukon, 21.

(3) Les hélicoptères sont employés par des entreprises commerciales qui détiennent un permis du Comité des transports aériens et ils sont classés dans l'une des catégories suivantes: (i) Vol récréatif; (ii) Entraînement au vol; (iii) Photographie et relevés aériens; (iv) Épandage et dispersion aérienne des produits (épandage d'insecticides, d'engrais, etc.); (v) Inspection, reconnaissance et publicité aérienne; (vi) Construction aérienne; (vii) Contrôle aérien (lutte contre les incendies, le gel, etc.); (viii) Service aérien d'affrètement (déplacement de passagers et de marchandises, service régulier et irrégulier); (ix) Surveillance des pipe-lines; (x) Rapport sur la circulation.

[Français]

LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE À L'ANCIENNE-LORETTE (P.Q.)

Question n° 1122—**M. Godin:**

1. Est-ce que le ministère des Travaux publics du Canada a à son programme la construction d'un bureau de poste à l'Ancienne-Lorette (P.Q.)?

2. Quel est le coût du terrain sur lequel sera construit ce bureau de poste?

3. De qui le terrain a-t-il été acheté?

4. Est-ce que ce bureau sera construit au cours de l'année 1969-1970?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Oui, à des fins de location.

2. Le ministère des Travaux publics ne fera pas l'acquisition du terrain.

3. Ne s'applique pas.

4. Non.

[Traduction]

LE RAPPORT DE L'ERWICH, CURRY AND PARTNERS LIMITED SUR LES SUBVENTIONS À L'ACHAT DE MATÉRIEL D'ORDINATION

Question n° 1127—**M. Skoberg:**

Le Conseil national de recherches a-t-il donné suite aux recommandations du rapport soumis le 30 août 1968 par l'Erwich, Curry and Partners Limited, qui ont trait au programme de subventions aux universités pour matériel électronique, et, dans l'affirmative, quelles modifications ont été ou seront apportées en conséquence de ces recommandations?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le Conseil national de recherches et la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée, la réponse est la suivante: 1. Non. Les modifications envisagées pour les subventions aux Centres de calcul sont conformes à la recommandation (n° 22):

«que les subventions du CNRC aux Centres de calcul des universités soit supprimées dans leur forme actuelle et que les calculs liés aux travaux de recherche soient subventionnés au moyen de fonds provenant des subventions pour dépenses courantes de recherche de tous les Conseils de recherches fédéraux».

contenue dans le rapport du Comité Macdonald sur le Conseil des sciences du Canada (Le rôle du gouvernement fédéral dans l'aide à la recherche universitaire canadienne; étude spéciale n° 7, 1969).

LES RECHERCHES PATRONNÉES PAR LA CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY

Question n° 1162—**M. Rose:**

Le gouvernement est-il en mesure de faire savoir si la Central Intelligence Agency des États-Unis patronne régulièrement des recherches dans des universités du Canada et, dans l'affirmative, a) quelle sorte de recherches a-t-elle fait effectuer en 1966, 1967, 1968 et 1969, b) quelles universités du Canada ont reçu des subventions de la CIA et quel a été le montant total versé à chacune pour chacune des années mentionnées à a), c) le ministère intéressé fournira-t-il une liste des sujets précis de recherches et le nom de l'université où chacune des recherches a été entreprise au cours de chacune des années susmentionnées?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui. Le gouvernement est en mesure de faire savoir que la Central Intelligence Agency des États-Unis ne patronne pas de recherches actuellement dans des universités du Canada et n'en a pas patronné en 1966, 1967, 1968 ou 1969.

2. a) b) c). Voir réponse à la première question.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE DANS CENTRAL NOVA

Question n° 1173—**M. MacEwan:**

1. Combien de bureaux de poste ont été fermés dans Central Nova depuis le 25 juin 1968?

2. Combien d'autres bureaux le ministère des Postes songe-t-il à fermer?